



Appel de fond coproprieter

Par **brunehilde**, le **18/09/2008** à **13:28**

je suis proprietere d'un commerce ds une copropriet e depuis le 20/11/07
a ce jours apres une ag je re ois a payer des rappel du 01/01/07 au 31/12/07 faut il que je
paye ce rappel?
de plus un proc e etait en cour depuis plus de 3ans avec les concierges qui se solde apres
plusieur appel, par un echec pour la copropriet e qui doit payer des dedomagement ,d'apres
la dernieres ag je doit payer alors que je ne suis responsable en rien avec l'affaire en cour
.merci de me donner mes droit.